

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

REÇU

N°150409-16-URB-

le 21 AVR. 2015

CONVENTION AVEC L'AUDAP : ANNÉE 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Monsieur LACRAMPE rappelle que la prestation annuelle de l'Agence d'Urbanisme comporte, outre l'adhésion et l'accès à la donnée c'est-à-dire la cotisation annuelle de 10,5 K€ (soit 0.4 centimes par habitant en 2015), une partie « études » qui correspondra aux besoins d'accompagnement exprimés par la CCPO.

Ces études mettent en œuvre une double assistance de l'AUDAP :

- Au titre du SCoT d'abord : préparation à la révision du SCoT notamment par le biais du suivi des indicateurs. La CCPO fournira les éléments nécessaires concernant les permis de construire. L'agence fera part de la méthode mise en place pour le suivi des Permis de Construire dans l'agglomération de Bayonne. Une valorisation de 30 jours de travail est retenue (11,5 K€).

- Au titre de la mise en œuvre du Contrat d'Axe et Politique de mobilité active notamment pour lequel une valorisation de 30 jours de travail est retenue (11.5 K€).

Une première étape consiste en un temps de sensibilisation des élus aux enjeux (env. 5j), un appui au maillage modes doux de la CCPO (env. 20j), un accompagnement au titre de la réflexion transports/inter modalité (Ex : TAD et retours d'expériences) et la valorisation des abords et de l'accessibilité aux points d'arrêts ferroviaires (env. 5j). La CCPO mettra à disposition les éléments

d'études sur le transport à la demande et le vélo. L'AUDAP mobilisera la Région pour un accompagnement potentiel sur cette ligne de travail au titre de l'accompagnement du contrat d'axe. Le volet maillage modes doux consistera à recouper les travaux préalables élaborés par la CCPO au plan infrastructure (itinéraires à cartographier) mis en perspective avec les secteurs à enjeux et les centralités (centre bourgs, écoles, gares,...), à l'échelle de l'intercommunalité sous forme d'un porté à la connaissance pour les élus.

Un travail d'articulation des politiques publiques sera à mener avec la Ville d'Oloron dans le cadre du contrat d'axe au titre des projets de PTU et des réflexions de plan vélo urbain.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité,

- **d'HONORER** l'adhésion annuelle à l'AUDAP pour une somme de 10.5 K€,
- **de CONFIER** en sus les 2 missions d'appui telles que décrites ci-dessus pour une dotation de 60 jours et un coût de 23 100 € arrondi à 23 000 €,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention correspondante,
- **d'INSCRIRE** ces sommes soit au total 33.5 K€ au Budget Primitif 2015 de la collectivité.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président

Daniel LACRAMPE

Affiché le 23/4/2015



REÇU

le 21 AVR. 2015

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE**